

Amherst, le 8 juin 2020

Le conseil de la municipalité d'Amherst siège en séance ordinaire ce 8^e jour du mois de juin 2020 par visioconférence.

Sont présents à cette visioconférence :

Robert Cardinal

Daniel Lampron

Caroline Champoux

Robert Laperrière

Yves Duval

Chacune de ces personnes s'est identifiée individuellement.

Formant tous quorum sous la présidence de monsieur le maire Jean-Guy Galipeau

Assistent également à la séance, par visioconférence :

Monsieur Marc St-Pierre, directeur général et monsieur Martin Léger, directeur général adjoint.

CONSIDÉRANT le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix jours;

CONSIDÉRANT l'état d'urgence sanitaire a été renouvelé jusqu'au 29 mars 2020 par le décret numéro 222-2020 du 20 mars 2020 puis jusqu'au 7 avril 2020 par le décret numéro 388-2020 du 29 mars 2020 puis jusqu'au 16 avril 2020 par le décret numéro 418-2020 du 7 avril 2020 puis jusqu'au 13 mai par le décret *numéro 501-2020 du 6 mai 2020* puis jusqu'au 3 juin par le décret 544-2020 du 27 mai 2020 et jusqu'au 10 juin par le décret 572-2020 du 3 juin;

CONSIDÉRANT l'arrêté 2020-004 de la ministre de la Santé et des Services sociaux qui permet au conseil de siéger à huis clos et qui autorise les membres à prendre part, délibérer et voter à une séance par tout moyen de communication;

CONSIDÉRANT qu'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux soient autorisés à y être présents et à prendre part, délibérer et voter à la séance par visioconférence;

Il est proposé par monsieur le conseiller Robert Cardinal

Que le conseil accepte que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux puissent y participer par visioconférence;

Adoptée à la majorité

Monsieur le maire soumet à madame la conseillère et messieurs les conseillers l'ordre du jour.

ORDRE DU JOUR
Assemblée ordinaire du 8 juin 2020

- 1. Ouverture de la séance**
- 2. Ratification de l'ordre du jour**
- 3. Ratification de la séance ordinaire du 11 mai 2020 et de la séance extraordinaire du 14 mai 2020**

Résolutions numéros 093.05.2020 à 108.05.2020 inclusivement pour la séance ordinaire du 11 mai 2020 et résolutions numéros 109.05.2020 à 111.05.2020 pour la séance extraordinaire du 14 mai 2020
- 4. Ratification des déboursés pour le mois de mai 2020**
 - 4.1. Déboursés du 01-05-2020 au 31-05-2020 pour un montant total de 236 417.56 \$; salaires du personnel et rémunération du conseil pour un montant de 29 919.18 \$
- 5. Correspondance**
- 6. Administration générale**
 - 6.1. Acquisition du lot 4 941 229
 - 6.2. Demande d'aide financière dans le cadre du programme « Accès aux plans d'eau pour la pêche récréative 2020-2021 »
 - 6.3. Comité de pilotage et de suivi MADA - Nominations
- 7. Sécurité publique**
 - 7.1. Dépôt bilan mensuel des Premiers répondants – Mai 2020
- 8. Travaux publics**
- 9. Hygiène du milieu et environnement**
 - 9.1. Adoption du *Règlement 549-20 concernant la collecte et le transport des matières résiduelles*
 - 9.2. Embauche de saisonniers – Patrouille nautique/Agent de sensibilisation
- 10. Urbanisme et mise en valeur du territoire**
 - 10.1. Dépôt rapport M. Martin Léger
 - 10.2. Octroi de mandat en urbanisme
 - 10.3. Toponymie – Attribution de l'odonyme « Chemin Georges Brossard » au lot 6 359 243 – Kanata Tremblant
- 11. Loisirs et culture**
 - 11.1. Camp de jour – Budget additionnel
- 12. Histoire et patrimoine**
- 13- Affaire(s) nouvelle(s)**
- 14- Période de questions**
- 15- Levée de la séance**

2 **RÉS 112.06.2020** **RATIFICATION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par monsieur le conseiller Daniel Lampron

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que déposé, en ajoutant le sujet suivant :

- 8.1 Octroi de mandat – Fauchage des chemins municipaux;

Et en retirant le point suivant :

- 11.1 Camp de jour – Budget additionnel.

Adoptée à la majorité

3 **RÉS 113.06.2020** **RATIFICATION DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 11 MAI 2020 ET DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 14 MAI 2020**

Il est proposé par madame la conseillère Caroline Champoux

QUE le directeur général soit exempté de la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 11 mai 2020 et du procès-verbal de la séance extraordinaire du 14 mai 2020, les membres du conseil les ayants reçu au moins 72 heures avant le début de la présente séance.

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 11 mai 2020, résolutions numéros 093.05.2020 à 108.05.2020 inclusivement et le procès-verbal de la séance extraordinaire du 14 mai 2020, résolutions numéros 109.05.2020 à 111.05.2020 inclusivement soient adoptés tel que rédigé.

Adoptée à la majorité

4 **RATIFICATION DES DÉBOURSÉS POUR LE MOIS D'AVRIL 2020**

4.1 **RÉS 114.06.2020** **DÉBOURSÉS POUR LE MOIS DE MAI 2020**

Il est proposé par madame la conseillère Caroline Champoux

QUE le conseil ratifie les déboursés du 01-05-2020 au 31-05-2020 pour un montant total de 236 417.56 \$ ainsi que les salaires du personnel et la rémunération du conseil pour un montant 29 919.18 \$

Adoptée à la majorité

5 **CORRESPONDANCES**

6. **ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

6.1 **RÉS 115.06.2020** **ACQUISITION DU LOT 4 941 229**

CONSIDÉRANT l'intérêt manifesté par le propriétaire du lot 4 941 229 de le vendre à la Municipalité d'Amherst compte tenu de l'impossibilité d'y construire;

CONSIDÉRANT que ce terrain, d'une superficie de 1 121.10 mètres carrés est adjacent au terrain du Centre communautaire de Vendée appartenant à la Municipalité;

CONSIDÉRANT qu'il serait dans l'intérêt de la Municipalité d'acquérir ce terrain compte tenu de son potentiel d'aménagement pour des équipements récréatifs et/ou de loisirs;

CONSIDÉRANT que le propriétaire du lot 4 941 229 à des arriérés de taxes s'élevant, en date du 4 juin, à 1 230.51 \$, intérêts et pénalités inclus;

Il est proposé par monsieur le conseiller Robert Laperrière

QUE le conseil autorise monsieur Marc St-Pierre, directeur général à entamer les démarches d'acquisition du terrain pour la valeur des arriérés de taxes à la date de la signature de l'acte de vente devant notaire, incluant intérêts et pénalités;

QUE les frais de notaire soient à la charge de la Municipalité d'Amherst;

QUE le conseil mandate Me Louis-Philippe Robert, notaire, à rédiger l'acte de vente;

QUE le conseil autorise monsieur le maire Jean-Guy Galipeau et monsieur Marc St-Pierre, directeur général à signer, pour et au nom de la Municipalité d'Amherst, tout document en lien avec ce dossier.

Adoptée à la majorité

6.2 **RÉS 116.06.2020** **DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE DANS LE CADRE DU PROGRAMME « ACCÈS AUX PLANS D'EAU POUR LA PÊCHE RÉCRÉATIVE 2020-2021 »**

CONSIDÉRANT le programme « Accès aux plans d'eau pour la pêche récréative 2020-2021 » du Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs par lequel le Ministère octroi une aide financière pour, l'aménagement de stations de nettoyage d'embarcations (Volet B);

CONSIDÉRANT l'adoption du Règlement 546-20 *Établissant les conditions d'accès des embarcations sur les plans d'eau ou une descente publique est aménagée afin d'assurer la protection et la conservation de ces plans d'eau* ;

CONSIDÉRANT que ce règlement vise à améliorer l'accès public aux plans d'eau pour la pratique de la pêche récréative ainsi que les infrastructures de lutte contre les espèces aquatiques envahissantes;

CONSIDÉRANT que pour donner suite à l'adoption et la mise en application de ce règlement la municipalité a aménagé une station de nettoyage d'embarcations et facilité l'accès publics de quatre plans d'eau de son territoire;

Il est proposé par madame la conseillère Caroline Champoux

QUE le conseil autorise monsieur Martin Léger, directeur général adjoint à déposer et signer, pour et au nom de la Municipalité d'Amherst, une demande d'aide financière dans le cadre du Volet B du programme « Accès aux plans d'eau pour la pêche récréative 2020-2021 » ainsi que tout autre document en lien avec ce dossier.

Adoptée à la majorité

6.3 **RÉS 117.06.2020** **COMITÉ DE PILOTAGE ET DE SUIVI MADA - NOMINATION**

CONSIDÉRANT la résolution 026.02.2020 par laquelle le conseil adoptait la formation du comité de pilotage et de suivi dans la démarche Municipalité amie des aînés (MADA);

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'ajouter deux membres au comité de pilotage et de suivi;

Il est proposé par monsieur le conseiller Robert Cardinal

QUE le conseil nomme, sur le comité de pilotage et de suivi de la démarche Municipalité amie des aînés, les personnes suivantes :

- Madame Marie-Andrée Farley, représentante du milieu;
- Madame Martine Labelle, organisatrice communautaire, Relations à la communauté et organisation communautaire, Direction générale, Centre intégré de santé et de services sociaux des Laurentides

Adoptée à la majorité

7. SÉCURITÉ PUBLIQUE

7.1 DÉPÔT DU BILAN MENSUEL DES PREMIERS RÉPONDANTS – MAI 2020

Monsieur le conseiller Yves Duval, dépose le rapport mensuel des interventions des premiers répondants pour le mois de mai 2020.

8 TRAVAUX PUBLICS

8.1 RÉS 118.06.2020 OCTROI DE MANDAT – FAUCHAGE DES CHEMINS MUNICIPAUX

COJNSIDÉRANT qu'il y a lieu de procéder au fauchage des chemins municipaux;

CONSIDÉRANT l'offre déposée par Déneigement Daniel Houle;

Considérant la recommandation favorable de monsieur Ronald Robitaille, contremaître aux travaux publics;

Il est proposé par monsieur le conseiller Yves Duval

QUE le conseil prenne acte de la recommandation de monsieur Ronald Robitaille, contremaître aux travaux publics et octroi le mandat de fauchage des chemins municipaux à Déneigement Daniel Houle pour un montant maximum avant taxes de 5 500.00 \$;

QUE cette dépense soit imputée au poste budgétaire 02 32000 521.

Adoptée à la majorité

9. HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT

9.1 RÉS 119.06.2020 ADOPTION DU RÈGLEMENT 549-20 CONCERNANT LA COLLECTE ET LE TRANSPORT DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

CONSIDÉRANT l'avis de motion donné par madame la conseillère Caroline Champoux lors de l'assemblée du 11 mai 2020;

CONSIDÉRANT la présentation du projet de règlement 549-20 concernant la collecte et le transport des matières résiduelles par monsieur le maire Jean-Guy Galipeau lors de la même assemblée;

Il est proposé par monsieur le conseiller Daniel Lampron

QUE le conseil adopte le règlement 549-20 concernant la collecte et le transport des matières résiduelles.

Adoptée à la majorité

9.2 **RÉS 120.06.2020** **EMBAUCHE SAISONNIERS – PATROUILLE NAUTIQUE ET AGENT DE SENSIBILISATION**

CONSIDÉRANT l'adoption du règlement 546-20 *Établissant les conditions d'accès des embarcations sur les plans d'eau ou une descente publique est aménagée afin d'assurer la protection et la conservation de ces plans d'eau*;

CONSIDÉRANT la problématique de prolifération de la myriophylle à épi dans plusieurs plans d'eau au Québec et notamment dans la région des Laurentides;

CONSIDÉRANT l'importance, d'une part, de s'assurer que les embarcations mises à l'eau sur les lacs visés par le règlement 546-20 ont été préalablement nettoyées et, d'autre part, de sensibiliser les citoyens et visiteurs sur la problématique de la prolifération de la myriophylle à épi;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de sélection;

Il est proposé par monsieur le conseiller Robert Laperrière

QUE le conseil prenne acte de la recommandation du comité de sélection et autorise l'embauche des personnes suivantes au poste de patrouilleur nautique et agent de sensibilisation à titre de saisonniers :

- Madame Stéphanie Gemme ;
- Monsieur Alexandre Coser

D'attribuer à madame Stéphanie Gemme et monsieur Alexandre Coser le titre de fonctionnaires désignés chargés de l'application du règlement 546-20 *Établissant les conditions d'accès des embarcations sur les plans d'eau ou une descente publique est aménagée afin d'assurer la protection et la conservation de ces plans d'eau*, au sens de l'article 2, alinéa 8 de ce règlement.

Adoptée à la majorité

10. **URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE**

10.1 **DÉPÔT RAPPORT MONSIEUR MARTIN LÉGER**

Monsieur Martin Léger, directeur général adjoint fait rapport des activités du service de l'urbanisme et de l'environnement pour le mois de mai 2020.

10.2 **RÉS 121.06.2020** **OCTROI DE MANDAT EN URBANISME**

CONSIDÉRANT que Monsieur Robert Bisson, conseiller en environnement et urbanisme est présentement en congé maladie;

CONSIDÉRANT que la période estivale est la plus occupée au service de l'urbanisme et de l'environnement notamment en termes d'émissions de permis;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de remplacer monsieur Robert Bisson durant son absence;

CONSIDÉRANT la recommandation de monsieur Marc St-Pierre, directeur général pour l'octroi d'un mandat en urbanisme pour la période estivale;

CONSIDÉRANT l'offre de Monsieur Jean-Philippe Robidoux pour offrir ses services à raison de deux (2) jours par semaine;

Il est proposé par monsieur le conseiller Daniel Lampron

QUE le conseil prenne acte de la recommandation de monsieur Marc St-Pierre, directeur général et autorise l'octroi d'un mandat en urbanisme et environnement à Monsieur Jean-Philippe Robidoux au tarif de 45.00 \$/heure pour une prestation de travail d'environ 2 jours par semaine pour la période estivale;

QUE le conseil autorise, si le besoin s'en fait sentir, monsieur Marc St-Pierre, directeur général à prolonger le mandat au-delà de la période estivale.

Adoptée à la majorité

10.3 **RÉS 122.06.2020** **TOPONYMIE – ATTRIBUTION DE L'ODONYME « CHEMIN GEORGES BROSSARD » AU LOT 6 359 243 – KANATA TREMBLANT**

CONSIDÉRANT la demande d'attribution d'un toponyme pour le chemin identifiée par le lot # 6 359 243;

CONSIDÉRANT la suggestion déposée par le promoteur pour l'odonyme « Chemin Georges-Brossard »;

CONSIDÉRANT que Monsieur Brossard, entomologiste de renommée mondiale, a participé à développer le tracé dudit chemin;

CONSIDÉRANT le décès de Monsieur Georges Brossard, survenu le 26 juin 2019 et la volonté du promoteur de lui rendre hommage;

Il est proposé par monsieur le conseiller Yves Duval

QUE ce conseil accepte la demande du promoteur du développement Kanata Tremblant et nomme le « Chemin Georges-Brossard » pour le lot # 6 359 243;

QUE la présente résolution soit transmise à la Commission de toponymie du Québec pour officialisation de cet toponyme.

Adoptée à la majorité

11 **LOISIRS ET CULTURE**

11.1 **CAMP DE JOUR – BUDGET ADDITIONNEL**

Ce point est retiré de l'ordre du jour

12 **HISTOIRE ET PATRIMOINE**

13 **AFFAIRE(S) NOUVELLES(S)**

14 **PÉRIODE DE QUESTIONS**

15 **RÉS 123.06.2020** **LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE**

Il est proposé par monsieur le conseiller Robert Laperrière

QUE la présente séance ordinaire soit levée.
Il est 19h30

Adoptée à la majorité

Jean-Guy Galipeau
Maire

Martin Léger
Directeur général adjoint et
secrétaire-trésorier adjoint

Je, Jean-Guy Galipeau, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Jean-Guy Galipeau
Maire